fédération des salles et clubs rock
Fédurok

LA GAZETTE MAGIQUE

La Lettre de la Fédurok – bimestriel N° 1 – décembre 1994

L'ÉDITO

RECONNAISSANCE CULTURELLE ?

Bien que chargées d'histoire (on serait tenté de parler de patrimoine), de plus en plus présentes dans la vie quotidienne et l'imaginaire de plusieurs générations, occupant les médias, remplissant les stades, accompagnant les grands évènements de la planète, triturées et recréées par de plus en plus de citoyens-musiciens, les «musiques amplifiées», «rock», «actuelles», «jeunes», ne bénéficient toujours pas, ou de manière très timide, d'une véritable reconnaissance culturelle au même titre que les autres formes d'expression traditionnelles (théatre, opéra, danse, arts plastiques, cinéma...).

Bien qu'un secteur se constitue et s'organise (réseaux, réalisation d'équipements, émergence de professionnels...), qu'il passe de l'ère de l'organisation militante et occasionnelle de concerts, voire sauvage, à la gestion toujours passionnée mais professionnelle d'équipements, la règlementation et les organisations professionnelles du spectacle ne l'intègrent pas dans ses spécificités (pas de licence protégeant la destination des lieux, nos professions non répertoriées dans la nomenclature des métiers du spectacle).

Bien que les structures et les équipes qui composent la Fédurok découvrent les talents, accueillent, forment et accompagnent les musiciens amateurs et professionnels dans leur processus de création, participent en région au développement local, elles ne sont que très frileusement associées et intégrées par les pouvoirs publics.

Bien que notre activité repose sur une démarche culturelle et artistique forte imprégnée des réalités de société (jeunesse, citoyenneté, intégration,...), les professionnels, les responsables politiques et quelque fois nous même, dans une réflexion simpliste, obligent le secteur à appartenir soit au monde de l'économique, soit à celui du socio-culturel ou de l'artistique. Ne sommes nous pas à la croisée de toutes ces pistes ?

La société se transforme et nous en sommes le reflet passé, présent et futur, le réceptacle des mouvements d'humeur et des angoisses des hommes. Nous sommes une des voix de la modernité.
Pourqui ce refus farouche des décideurs politiques et professionnels de l'admettre ?

Philippe Berthelot, directeur du Florida à Agen.

LE CHIFFRE DU MOIS :
63 092
ENTRÉES PAYANTES réalisées dans les 30 salles de la Fédurok en octobre 94

Sommaire :

P1 :Edito de Ph.Berthelot
P2 : Dossier Juridique : la billeterie
P3 : Présentation de salles : le Noumatrouff et la Laiterie + l'interview de Mr Rock
P4 : Programmation de décembre

La Gazette Magique est éditée par l'association Fédurok
c/o Irma,
21 bis rue de Paradis - 75010 Paris
Tél : 42 46 55 54

Responsables de publication :
Didier Veillault, Philippe Maher, Françoise Dupas
Maquette/Impression :
Page et Image (93100 Montreuil)

F É D I V E R S

* La librairie Parallèle à Paris édite un **agenda Rock US** (grunge, hard-core, noisy) pour 95. Distribué dans toutes les salles Fédurok (prix : 78 F).

* Mais non ! **Olivier Jouan** ne nous a pas quittés. Vous pouvez le joindre chez Gérard Drouot Productions.

* L'actuel décret règlementant la **taxe parafiscale** arrive à échéance au 31/12/94. Le nouveau texte devrait préciser certains points dont une clause d'éxonération pour «les spectacles présentés dans des lieux où il est d'usage de consommer pendant les séances». Cette exonération ne devrait concerner que les spectacles présentés dans des lieux où les consommations revêtent un caractère obligatoire.

* Suite aux contestations suscitées par l'article sur les «road» dans le numéro 0 de la Gazette Magique, la **réponse de l'Unédic** justifiant ces informations est à votre disposition. Appelez la Fédurok au 42-46-55-54.

* La Fédurok monte un projet de **tournée**, proposant 4 artistes francophones dans le cadre des prochaines **«Semaines de la Chanson Française»**.

* l'Irma a recueilli plus de 300 signatures pour la **Charte des Premières Parties** et une réunion a eu lieu le 21 novembre.
Sur les 3250 groupes qui se sont produits dans les salles du réseau Fédurok en 1993, **le tiers** étaient des premières parties (1017 groupes).

* **Le Plan** fête en fanfare ses **10 ans** du 10 au 18 décembre. Au programme : les Négresses Vertes, Rory Gallagher, Lucky Peterson, Wilko Johnson, Fish, Paul Personne, la Souris Déglingée,... Tous les groupes qui ont fait la (fameuse) réputation du lieu.
Happy Birthday et longue vie !

* La **promotion 94-95** du stage long de «managers du monde de la musique» à Issoudun est rentrée en classe le 14 novembre. Voilà 21 stagiaires potentiels pour le printemps prochain. Contact : INIREP au 54 03 16 26.

* Trois salles de la Fédurok **fermeront leurs portes** plusieurs mois début 95 pour travaux : le Confort Moderne à Poitiers, l'Espace Julien à Marseille (le café-concert reste ouvert) et l'Aéronef à Lille.

* Suite à l'**Etat des Lieux** de la Fédurok (bilan chiffré de l'exploitation de 30 salles sur 93), d'autres structures lancent des études. Bravo !

LA BILLETTERIE

Ce premier exposé s'attachera uniquement à la billetterie classique. Nous traiterons dans une prochaine note de la billetterie informatisée dont la mise en place se généralise (Réseau France billets.... billetel.... ETC....)

1. GENERALITES

La majeure partie des produits d'exploitation d'un producteur de spectacles provient de la billetterie.
L'administration fiscale définit très rigoureusement les obligations à respecter en cette matière pour les entreprises de spectacles. Société de type commerciale ou association loi 1901, le non respect du formalisme en ce qui concerne la billetterie comporte des sanctions très lourdes pouvant inclure la notion de fraude fiscale.

2. OBLIGATIONS CONCERNANT LA BILLETTERIE

La remise d'un billet au spectateur, que l'entrée soit payante, gratuite ou à prix réduit, est OBLIGATOIRE. Vous êtes tenu de produire l'ensemble de la billetterie émise pour un concert à tout agent assermenté des Impôts qui en ferait la demande.

2.1. LA BILLETTERIE :

Ces billets doivent être extraits d'un carnet à souches et être utilisés dans leur ordre numérique. Un billet comporte 3 parties devant porter de façon apparente et imprimée les mêmes mentions :
-Une souche qui servira de base a l'établissement du bordereau de recettes;
-Un coupon de contrôle qui doit être conservé à titre de preuve;
-Le billet proprement dit, qui est destiné au spectateur.
Les mentions suivantes doivent être obligatoirement portées :
-Le nom du producteur et son numéro de licence,
-Le nom de la salle où a lieu la représentation,
-Le numéro d'ordre du billet,
-La catégorie de la place à laquelle il donne droit, s'il y a lieu
-Le prix global payé ou la mention de gratuité.
-Le nom du fabricant (imprimeur) ou de l'importateur des billets.
Les fabricants et importateurs doivent déclarer au service des impôts dont dépend la salle où le spectacle a lieu :
-Le nom et l'adresse du destinataire des carnets de billets,
-Le nombre des billets imprimés par catégorie de prix et de places,
-Les numéros et les couleurs des billets.

2.2. IL EST FORMELLEMENT INTERDIT :

De porter toute surcharge, qu'elle qu'en soit la forme sur les parties du billet,
de porter des mentions imprimées telles que: " prix des places 100 FF + droit de location " ou "prix majoré de 10 FF le soir du concert".
La règle est que le billet doit porter le prix final payé par le spectateur et que chaque catégorie de prix doit donner lieu à l'emission d'un billet.

2.3. FRANCS LOCATIONS :

La billetterie que vous avez laissée en dépôt doit être vendue à la valeur façiale du billet. Si le point de vente prend une commission sur le billet; il doit émettre une facture (TVA à 18,60%) et la remettre au client en contrepartie de sa prestation qui ne vous concerne pas.
Si les francs locations donnent lieu à restitution partielle en votre faveur, vous devez émettre une facture constatant la transaction entre vous et le point de vente (TVA à 18,60%) . Ce produit pouvant s'analyser comme une ristourne.

2.4. CONTREMARQUES ET BILLETELS :

Comme son nom l'indique, la contremarque n'est pas un billet, c'est une valeur d'échange. Elle doit être obligatoirement échangée au guichet contre un billet.
Le billetel émis par la FNAC s'analyse lui comme un billet, il n'y a pas lieu de l'échanger ; il comporte toute les mentions obligatoires et le prix final payé par le spectateur y compris la commission perçue par le vendeur. Les ventes de billetels donnent lieu à l'emission d'un bordereau que vous devez intégrer à votre bordereau de recette.

2.5. LE BORDEREAU DE BILLETERIE :

Le bordereau de billetterie est la constatation sur un unique document des recettes provenant de la vente de billetterie pour un spectacle donné.
Ce bordereau comprend, pour chaque catégorie de prix et de places :
-le numéro du premier et du dernier billet délivrés
-le nombre de ceux-ci
-le prix des places
-la recette par catégorie de place,
-la recette globale.

(suite page 4)

RUBRIK'A BRAC'ADABRA

* La 6ème édition de «**l'Open du Rock de Dijon**» s'est déroulée du 24 au 26 novembre. Ce festival permet à 10 groupes européens de qualité, non signés, de se produire dans des conditions professionnelles et dans une grande salle (Forum : 3000 pers). A l'issuu de ce festival, les 2 groupes, qualifiés sont SPINA (Bordeaux) et YOGHURT BELLY (Anglais)

* L'émission **«Comme à la Maison»** sur France Inter aide les jeunes groupes : présentation , critiques et conseils, mise en relation avec des professionnels ... Un travail de fond qui a séduit la Fédurok puisque nous devrions engager une collaboration en 95. Contact : Laurent Lavige, pièce 6442 bis, 116 av du Pdt Kennedy, 75016 Paris, tel : 42 30 16 87.

* Le **«Blues Heures»** a été inauguré le 15 novembre. Capacité:100 places. Premier lieu ayant reçu le label «Café-Musique» sur Paris. Concerts les vendredis et samedis au prix unique de 20 F. Contact : Laurent ou Haouari 97bis rue Championnet 75018 Paris, tel : 42 62 21 47.

* Le réseau des cafés-concerts regroupés sous l'association **Life, live in the bar** a dû **annuler 77 concerts** en octobre sous prétexte de troubler le voisinnage. Entre les fermetures administratives et les procès verbaux, des bars plein de vie et de voix sont condamnés au silence. Une fédération «Bruits de Musique» s'est constituée autour des artistes, clients et patrons qui veulent défendre la plus petite scène.

* La fédération **Hiéro Dijon** existe depuis 2 ans et regroupe desassociations organisatrices de concerts, des artistes et une partie du public rock local. Après maintes actions revendicatives, Hiéro a obtenu la construction d'un lieu spécifique pour la création et la diffusion de la culture rock à Dijon, dont l'ouverture est prévue le 25 mars 1995. Ce lieu comprendra une salle de 750 places équipée en light et son retour, un «café-concert» de 250 places et 5 locaux de répét, (2 sonorisés). La municipalité assurera la gestion technique et administrative et Hiéro l'animation et la programmation artistique.

* Le 23 novembre, une réunion a eu lieu entre **les producteurs et la Fédurok** afin de rédiger ensemble une «plate-forme» de travail.

* Suite à un rendez-vous avec l'Adami, la Fédurok devrait organiser une rencontre en janvier 95 avec les **Sociétés Civiles**.

PRÉSENTATION

LE NOUVEAU MONDE

Si le Noumatrouff n'existait pas, il faudrait l'inventer ! Désormais lieu incontournable des cultures d'aujourd'hui à Mulhouse, c'est aussi un laboratoire d'une autre vie, rebelle et paisible à la fois, une alternative festive et tolérante au ticket choc du ghetto et au ticket chic de la société du spectacle...

Pourtant sa naissance fut douloureuse. Cela faisait des années que de jeunes acharnés, désespérés par l'atonie de la ville et envieux de la richesse culturelle suisse et allemande se battaient pour l'obtention d'un lieu réceptacle de leur furieux rêve de cultures novatrices. Pour cela, il fallut fédérer un bon millier d'individus, groupes, artistes en tout genre, organisateurs de concerts et autres insatisfaits et batir un solide rapport de force politique. Et, l'été 92, après maints coups d'un lobbying puissant, le miracle fut : le conservatisme obtu des dirigeants locaux cédait et le Noumatrouff naissait le couteau entre les dents.

En mutation constante, le Nouma offre pour l'instant une salle de concerts de 400 places, un bar, deux studios de répet, un hang'art pour expositions et raves, des bureaux, un atelier de tatouage. C'est aussi 300 concerts plutôt pointus (rap, hardcore, r'n'r, chanson, noisy, fusion, pop), 40 000 spectateurs, une compilation et 3 CD de groupes locaux, des expositions de folie et une discothèque groovy-techno. C'est enfin le siège de multiples management de groupes, d'un label, d'un festival d'été (Bêtes de Scènes) déja 4 fois réussi. Et à coup sûr, ce sera la construction de locaux de répétitions supplémentaires, d'une grande salle de spectacle de 1000 places, d'un restaurant ou d'une radio en attente de fréquence...

Les murs sont déja trop petits et c'est la ville entière qu'il va révolutionner.

Mais le revers de la médaille existe : maigrement subventionné (10%) pour un budget 94 de 2 MF, le Nouma fonctionne encore très largement à l'énergie de ses bénévoles et attend toujours des moyens légitimes de fonctionnement pour inventer un autre monde, sous le soleil exactement, entre thé à la menthe et bière, entre farniente et galère.

Contact: Simon Codet-Boisse, Olivier Dieterlen, Jean-Luc Wertenschlag, tel : 89 32 94 10

UN NOUVEAU COMPLEXE MUSICAL À STRASBOURG

La Laiterie à Strasbourg a démarré ses activités le 25 octobre dernier. Ce complexe comprend 2 salles, l'une d'une capacité de 750 places et l'autre de 190 places. A voir la superficie des scènes, on ne s'étonne pas d'apprendre que l'architecte est un musicien : Pierre Keiling (bassiste de Kat Onoma).

Ce lieu se veut ouvert sur tous les publics et sur la diversité culturelle. Les activités proposées : diffusion de concerts (programmation, promotion locale, location de salle), locaux de répétition, conseil aux artistes locaux, stages de formation, expositions, soirées à thème (ex : découverte d'un label...), édition d'un journal mensuel.

Artefact PRL (Pool Rock Local), qui gère la Laiterie, regroupe deux associations : Rock'O'Fort existe depuis août 92 et oeuvre pour le développement du rock local par l'organisation de concerts, c'est aussi le correspondant local de l'Irma. Radio Campus est depuis 1983 la radio des étudiants de Strasbourg, partenaire du Rock 30 et membre de la Férrarock.

Chacune des 2 conserve ses propres activités mais elles mettent en commun leur philosophie et leurs moyens à travers Artefact.

Leur projet est ambitieux et les moyens financiers réduits. La Mairie met à leur disposition en exclusivité ce lieu équipé (investissement initial : 15 MF) mais ne leur donne aucune subvention en fonctionnement. La programmation est riche et variée (entre 15 et 20 concerts par mois) et ils pratiquent des tarifs compétitifs. L'équipe est constituée d'une dizaine de permanents (dont 4 salariés à plein temps), épaulée par des bénévoles passionnés.

Malgré la concurrence locale, Artefact PRL a obtenu la gestion de ce complexe indispensable pour le milieu rock Strasbourgeois, preuve de la reconnaissance de leur savoir-faire et de leur professionnalisme.

Contact : Patrick Schneider, tel : 88 210 910.

ERIC DEBRIS (Mr Rock) SUR LE GRILL

De Métal Urbain à l'Irma, en passant par Bondage, que reste-t-il à défendre qui soit utile et concret ?

Je ne fais pas spécialement ce métier pour défendre des choses. Quand j'ai choisi de faire une carrière dans la musique, c'était par passion. Il se trouve que après avoir été musicien, producteur, ingénieur du son, directeur de label, on me propose d'être responsable du CIR. Il y aura peut-être des choses à défendre mais ce n'est pas le but du jeu, ici c'est un centre d'information. De part mon expérience, je pense avoir une vision globale donc là j'essaie d'utiliser mes compétences. Mon «cheval de bataille»c'est d'oeuvrer pour que le CIR soit plus connu et reconnu.

La création du Cir et de l'officiel du rock en 1986 a-t-elle été fatale, à terme, pour le rock indépendant ?

Non, ce qui a été fatal au rock indépendant, ou du moins aux labels indépendants, ce sont des problèmes économiques et de structuration. Ces derniers se sont améliorés après 90 via les aides du ministère par l'intermédiaire de Bruno Lion notamment. C'est plutôt après la guerre du Golfe que les labels indépendants ont été touchés, plus durement car moins bien structurés que les grosses boîtes. C'est une crise économique pure et simple, malheureusement.

Le CIR n'a jamais cadré le rock ni les indépendants. Je ne vois pas en quoi il est gênant, au contraire, vu le nombre de personnes qui passent ici !

Quelles fonctions occupes-tu à l'Irma ?

Je suis responsable du centre d'information rock et chanson, je suis donc en charge de la base de données française. Je m'occupe de certaines publications, de renseigner au jour le jour les gens et aussi de la coordination des correspondants locaux du CIR.

Je suis aussi chargé de représenter le CIR à l'extérieur.

As-tu un premier bilan issu des travaux qui ont été les tiens depuis ta nomination ?

Non, je suis encore en train de voir comment les choses peuvent s'organiser car je suis arrivé le 5 septembre. Nous rentrons d'un séminaire où nous avons travaillé sur ce que nous voulons améliorer. Il y a des projets pour mieux travailler avec les correspondants, améliorer les guides, la qualité du service.

Que penses-tu de la Fédurok ?

C'est une initiative intéressante, qui tardait à venir. A la limite, on pourrait poser la première question : est-ce que la Fédurok peut mettre en péril les promoteurs indépendants ? A partir du moment où certains décident de s'organiser, d'autres vont vouloir rester en dehors. C'est intelligent, que des salles représentant quelque chose en France se fédèrent pour mettre leurs problèmes en commun et essayer de trouver des solutions.Maintenant, il faut voir comment ça va évoluer.

(suite de la page 2)

A l'appui de ce document, les billets non utilisés dans les carnets doivent rester attachés à la souche et être conservés pour justifier qu'ils n'ont pas été vendus.

2.6. DELAI DE GARDE :

Les bordereaux de billeterie doivent être conservés pendant le délai habituel de 6 ans. En revanche, les coupons de contrôle et les souches peuvent n'être conservés, classés par journées ou par séances, que pendant un an à dater de leur utilisation.

Cependant, nous vous conseillons de garder la totalité de la billetterie pendant 6 ans également.

3. CONTROLE DE LA BILLETTERIE ET SANCTIONS

3.1. CONTROLE :

En plus du contrôle fiscal classique de la comptabilité d'une entreprise ou d' une association, l'administration fiscale dispose de procédures spécifiques concernant le contrôle de la billetterie :

Les agents des impôts ainsi que ceux du service des douanes et droits indirects peuvent se présenter le soir du concert et avoir accès à tout endroit dans l'enceinte de la salle en vue d'effectuer les vérifications qu'ils estiment nécessaires.

Il doivent avoir accès librement au guichet et un bureau doit être mis à leur disposition.

Lors de l'exercice du contrôle, les agents établissent un relevé récapitulatif des entrées qu'ils rapprochent avec votre billetterie (tarif, exonérations, invendus....)

Ils disposent d'une large latitude de contrôle des opérations, il est donc nécessaire d'être coopératif . Les constatations faites au cours de ce contrôle donnent lieu à l'établissement d'un procès verbal si des infractions sont relevées.

3.2. SANCTIONS :

Les infractions à la législation en matière de billeterie sont excessivement lourdes.

La mise en évidence de l'existence d'une double billetterie ,par exemple, s'analyse comme une fraude fiscale sanctionnée par une amende de 100 % de la recette occulte, par une peine d'emprisonnement et par une déchéance des droits liés à l'exercice du commerce. Par application de l'art 1834 du code civil (Responsabilité du fait d'autrui) vous êtes présumé responsable de l'émission d'une double billetterie et il vous appartiendra d'apporter la preuve contraire.

D'une manière générale, et dans des cas relativement plus bénins d'infraction à la législation en matière de billeterie (mention inexacte ou imprécise et absence de mention , prix payé non conforme au prix du billet) l'amende est de 100% de la valeur faciale du billet multipliée par le nombre de billets imprimés.

Une transaction concernant cette amende est toujours possible et généralement elle est obtenue si votre bonne foi n'est pas remise en cause , si aucune entrave à l'exercice du contrôle ne s'est manifesté et si il ne s'agit pas d'une récidive.

PROGRAMMATION

ILS SERONT DANS NOS SALLES EN DÉCEMBRE

L'AERONEF (Lille) - 20 54 95 24 -
7 : tremplin all acces, 31 : fête spéciale fin d'année + fermeture de l'Aéronef.

L'ARAPAHO (Paris) - 53 79 00 11 -
4 et 5 : Desmond Dekker, 7 : Meat Puppets + Alice Donut, 8 : Pato Banton, 12 : Beat Cream, 13 : Vic Chessnut, 16 : Melvins, 21 : Corrosion of Conformity, 22 : soirée Batcave Sanctuary.

LE BIKINI (Toulouse) - 61 55 00 29 -
1 : Own up party (DJ Own), 2 : Billy ze Kick, 3 : Steve Luthaker, 5 : Shinehead, 6 : Cannibal Corps, 7 : KDD, 8 : Stéréo Lab, 11 : Mush + Burning Heads, 12 : D. Dalcan, 13 : Dillinger (ss réserve),14 : l'intégrale des Shadocks, 16 : Flight Case, 19 : Révolutionary Dub Warriors, 22 : rap Empalot, 23 : le père noël est un rocker, 30 : le père noël est un zombie.

LE BILBO (Elancourt) - 30 62 58 82 -
1 : soirée AIDES, 3 : les Voleurs de Poules + Sons of the Desert, 10 : le gd orchestre du cochon club + Fatal Mambo.

LE CADRAN (Colombes)47 84 30 17 -
1 : Vercoquin + Mad in Paris, 2 : Marousse + Sons of the Desert, 3 : soirée country, 9 : Baobab + Frogmouth, 10 : soirée Brésilienne, 15 : Gildas Hazzel, 16 : fest reggae , 17 : soirée DJ avec la Cliqua.

CAVE A MUSIQUE (Mâcon) - 85 38 47 47 -
2 : PPZ 30 + Shakma, 5 : trio JL Aubert, 6 : Sens Unik + DNC, 9 : Dolly and Co, 10 : Bill Deraime, 16 : French Lovers + Barbarins Fourchus, 17 : Prohibition + Peter Plane.

LE CHABADA (Angers) - 41 96 13 40 -
1 : soirée AIDES, 3 : Ray Baretto + Badaboum, 7 : Farafina + Lokolé Band, 8 : Fly and the Tox, 9 : Mush + Burning Heads, 14 : Les Objets + D.Dalcan, 16 : Rory Gallagher, 22 : Senser.

CHEZ PAULETTE (Jarville) - 83 54 26 28 -
2 : the Brandos, 9 : Nekromantix.

LA CLEF (St Germain en Laye) - 39 73 38 13 -
9 : Farafina + Nani, 10 : Raymonde et les Blancs Becs + le Maximum Kouette, 16 : Julien Lourau Groove Gang + Jam et 2 sans 3, 17 : Johan Asherton, 20 : Polysons rencontre Zhivaro.

LE CONFORT MODERNE (Poitiers) - 49 46 08 08 -
1 : soirée Métamkine et Tom Cora, 7 : D. Dalcan + les Objets, 8 : Renegades Steel Band Orchestra, 15 : soirée Cap Code, 16 : Chop Choy Shaggies + Spicy Box, 20 : Revolutionary Dub Warriors.

L'ENTRE-POT (Grenoble) - 76 48 21 48 -
1 : Dirty Hands, 2 : Graziella de Michèle, 3 : Rockett 88, 5 - 6 : JL Aubert, 7 : Jazz Babariba Band, 8 : Barnaby Circus, 9 : Touch, 10 : Hop-Hop, 11 : les Restos du Coeur, 12 : French Lovers, 16 : Jean-Philippe Geoffray, 17 : Sabrass, 20 : Wolf Gang, 21 : Inishowen, 22 : Jean-Marc Desanges, 23 : Subway, 27 : les Zèbres Acarreaux, 28 : Inside Out, 29 : Phénix, 30 : Mister E.

ESPACE JULIEN (Marseille) - 91 47 09 64 -
1 : Bill Deraime + Red River Band, 2 : fest rap, 8 : No One is Innocent + Temple of X, 9 : Black Slate + Dillinger + Rod Taylor, 15 : Poubelles Boys + Edmond Sax quartet, 16 : fest Coeur de Rockeur.

EXO 7 (Rouen) - 35 72 33 88 -
1 : Tonton David, 2 : Touch, 3 : Shinehead, 5 : Steve Lukather, 15 : Rory Gallagher.

LE FLORIDA (Agen) - 53 47 59 54 -
3 : Bill Deraime, 10 : T3HC + Wanted loustics + Affreux Vibreux + No One is Innocent, 16 : Human Spirit + Armes et Cycles.

LE GLOB (Lyon) - 78 27 91 73 -
1 : New East, 2 : Sens Unik, 4 : Meat Puppets, 6 : Freak of Nature, 10 : Treponem Pal, 14 : Jhellisa Anderson, 15 : Wedding Present.

LA GRANGE A MUSIQUE (Creil)
- 44 24 54 64 -
3 : Soirée Antillaise, 6 : PPZ30 + Y6, 10 : soirée Cap Vert, 17 : les Rockeurs ont du Coeur.

LE KRAKATOA (Bordeaux) - 56 96 80 86 -
14 : Jamiroquai.

LA LAITERIE (Strasbourg) - 88 21 94 03 -
2 : Double Nelson + Forbidden + Gorfest, 3 : Meat Puppets, 5 : Freak of Nature + Forlon Hope, 6 : Billy ze Kick, 7 : Sens Unik, 8 : Dillinger + Black Maria, 9 : Ludwig von 88, 10 : soirée Heavy, 12 : soirée Delabel, 13 : Dany Brillant, 14 : Graziella de Michèle, 15 : Mush + Burning Heads, 16 : Wedding Present, 17 : Bernard Allison, 21 : Alana Filippi, 31 : fest Dark Xmas.

LA LUNE DES PIRATES (Amiens)
- 22 47 21 26 -
2 : Rosa Crux, 8 : PPZ 30, 13 : Bly + Syoodj,17 : King Size + the Jeckills, 22 : Boyan Z quartet, 23 : Rafistol.

LA NEF (Angoulême) - 45 25 97 00 -
2 : Jimmy Oihid, 3 : Billy ze Kick, 10 : Mush + Burning Heads, 12 : JL Aubert.

LE NEW MORNING (Paris) - 45 23 51 41 -
1 : Ray Barretto and New World Spirit, 2 : Abraham Laboriel Group, 6 : Bill Evans & Push, 8 : Welcome Christian Vander + Simon Goubert 7t, 9 : Fred Wesley Group, 10 : Alfredo de la Fé featuring Niki Marrero, 11: Lou Donaldson, 12 : Rufus Thomas, 13 : Os Tubarões, 14 : Ravy Magnifique featuring Chico Freeman, 15 : 2ème fest Tango Argentin, 16 et 17 , 28 : Malo Kelé et les Matouloulous.

NOUMATROUFF (Mulhouse) - 89 32 94 10 -
3 : Dirty Hands + Trashcan Juice, 9 : Sens Unik, 17 : Noumagroove,

LE PLAN (Ris Orangis) - 69 43 03 03 -
d11 : Rory Gallagher + Morgand Despert, 12 : Stunners + Lucky Peterson + Wilko Johnson, 13 : Molodof + Happy Drivers + la Souris Déglinguée, 15 : Les Négresses Vertes, 17 : Paul Personne, 18 : Fish, 31 : les Portugaises Ensablées.

THEATRE BARBEY (Bordeaux) - 56 94 37 25 -
10 : les Rockeurs ont du Coeur.

THEATRE DU MOULIN (Marseille) - 91 06 33 94
1 : Steve Lukather, 2 : fest Death Métal, 8 : Jamiroquai, 12 : Paul Personne.

LE TRANSBORDEUR (Villeurbanne) 78 93 08 33
2 : Bernard Lavilliers, 4 : Richard Cocciante, 5 : Billy ze Kick, 7 : Jamiroquai, 15 : Paul Personne, 16 : Thomas Fersen.

L'UBU (Rennes) - 99 31 12 10 -
1er au 3 : 16èmes rencontres Transmusicales, 13 : Chicago Blues fest , 21 : Revolutionary Dub Warriors.

L'USINE (Reims) - 26 04 56 38 -
1 : Rory Gallagher, 2 : Ludwig von 88, 3 : Raina Rai, 9 : Chicago Blues fest, 10 : Necromantix, 14 : Farafina, 16 : Mushapata ,17 : Underground Inverstigation fest 94.

VICTOIRE II (Montpellier) - 67 47 91 00 -
1 : Mush + Prohibition + Burning Heads, 2 : Bill Deraime, 3 : Happy Drivers, 9 : les Rockeurs ont du Coeur, 10 : Dillinger, 12 : Rory Gallagher, 17 : Nuit du Groove.